



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Éléments de conclusion Rapport 2021 sur l'adéquation des pensions

COR février 2022



Direction de la sécurité sociale

- **Le rapport: éléments généraux**

- le rôle du Comité de Protection Sociale
- objectifs poursuivis et éléments de définition
- quelques données générales

- **Ses principales conclusions**

- faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
- un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
- Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
- l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
- Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

-
- Le rapport: éléments généraux
 - **le rôle du Comité de Protection Sociale**
 - objectifs poursuivis et éléments de définition
 - quelques données générales
 - Ses principales conclusions
 - faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
 - un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
 - Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
 - l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
 - Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

Le rôle du comité de protection sociale

Un rapport préparé conjointement par le Comité de la Protection Sociale et la Commission (DG Emploi, affaires sociales et inclusion)

Qu'est ce que le Comité de la protection sociale?

Institué le 29 juin 2000, le Comité joue un **rôle consultatif** auprès du Conseil afin de promouvoir la coopération en matière de protection sociale entre les États membres et avec la Commission (art. 160 TFUE)

Ses missions:

- suivre la situation sociale et l'évolution des politiques de protection sociale dans les États membres et dans la Communauté;
- faciliter les échanges d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques entre les États membres (méthode ouverte de coordination) et avec la Commission;
- préparer des rapports, formuler des avis ou entreprendre d'autres activités dans les domaines de sa compétence, à la demande du Conseil ou de la Commission, ou de sa propre initiative.



-
- Le rapport: éléments généraux
 - le rôle du Comité de Protection Sociale
 - **objectifs poursuivis et éléments de définition**
 - quelques données générales
 - Ses principales conclusions
 - faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
 - un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
 - Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
 - l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
 - Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

Objectifs poursuivis et éléments de définition

- **Initié en 2012 sur proposition de la Commission**, il fait l'objet d'une actualisation tous les 3 ans.

Les objectifs du rapport :

- présenter une analyse comparée de l'évolution des systèmes de retraite dans les 27 États membres de l'UE (UE-27) depuis le précédent rapport de 2018
- analyser l'impact de l'évolution des systèmes sur l'adéquation des pensions.

La notion d'adéquation des pensions mesurée:

- par la capacité à prévenir et à atténuer le risque de pauvreté à la vieillesse;
- par la capacité des pensions à remplacer les revenus d'activité (limiter l'impact financier du passage du travail à la retraite);
- Par la durée de la retraite, comme partie raisonnable de la vie passée à la retraite.

La méthodologie du taux de remplacement théorique (TRR)

- **fondée sur des cas stylisés** supposant des **profils de carrière standardisés** (ex : 40 années de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite);
- il permet de prévoir la capacité des pensions à fournir un revenu de remplacement en **comparant les taux de remplacement des personnes qui prennent leur retraite en 2019 à ceux des personnes qui commencent à travailler en 2020.**

-
- Le rapport: éléments généraux
 - le rôle du Comité de Protection Sociale
 - objectifs poursuivis et éléments de définition
 - **quelques données générales**
 - Ses principales conclusions
 - faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
 - un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
 - Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
 - l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
 - Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

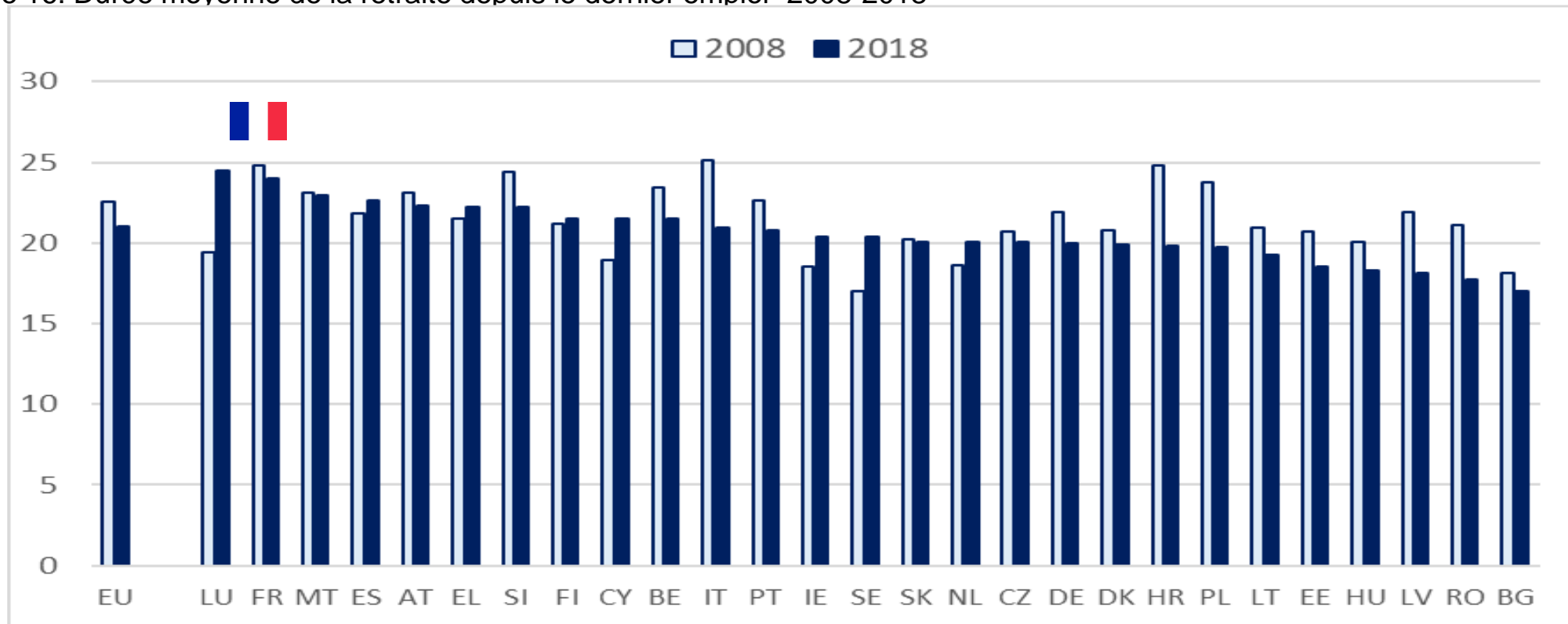
Quelques données générales

- **La durée de retraite a légèrement diminué au cours de la dernière décennie.**

Incidence de l'âge de sortie du marché du travail ayant augmenté plus vite que l'espérance de vie.

En 2019 en France, la durée de retraite est de 24 ans contre 21 ans pour la moyenne Européenne

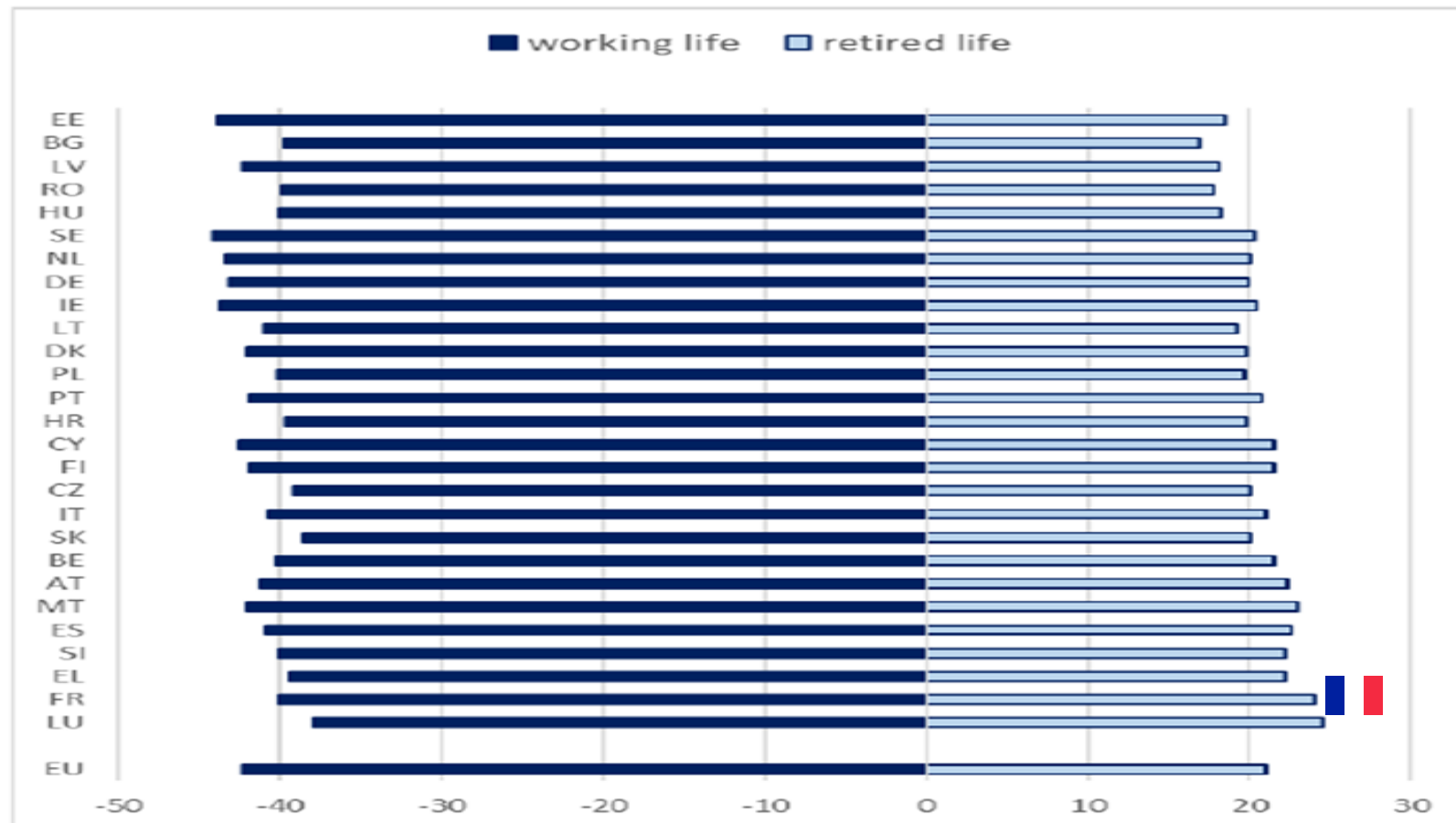
Figure 16: Durée moyenne de la retraite depuis le dernier emploi -2008-2018



Quelques données générales

Des durées de vie au travail plus longues pour des durées de retraite plus courtes.

En 2018, dans le classement européen relatif à la durée moyenne de retraite par rapport au dernier emploi, la France est 2ème derrière le Luxembourg.



Note: Countries ranked by ratio between retired and adult life. Working life is counted from first employment and ends when last employment ends.

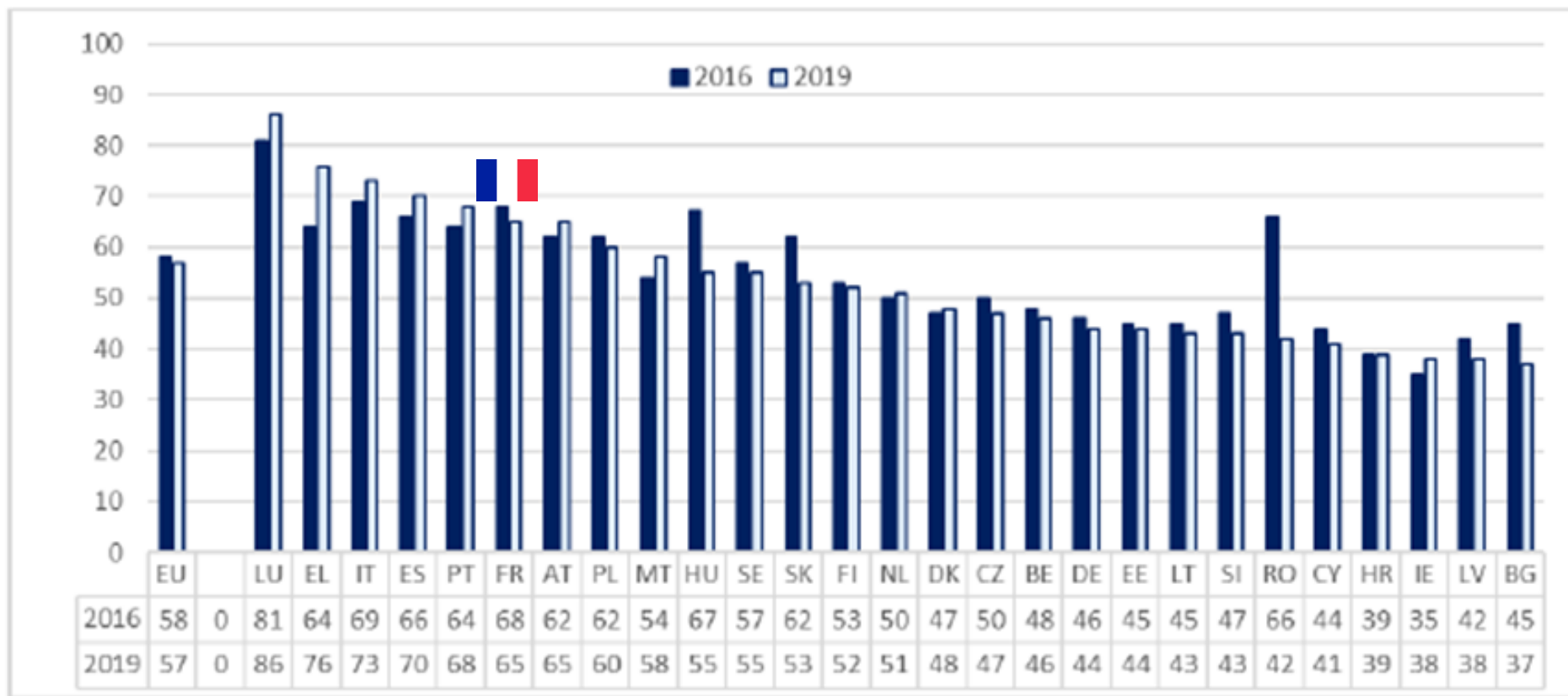
Source: Eurostat (demo_mlexpec) and Ageing Report assumptions.

Quelques données générales

Les pensions rapportées aux derniers revenus d'activité sont à peu près stables et varient selon les Etats entre 37% (BG) et 86% (LU) du dernier revenu d'activité.

La France se classe 6^{ème} (avec 65% contre 57% moyenne UE) ; elle était 3^{ème} en 2016 (68%)

Figure 13 – Taux de remplacement agrégé, en 2016 et 2019, en %

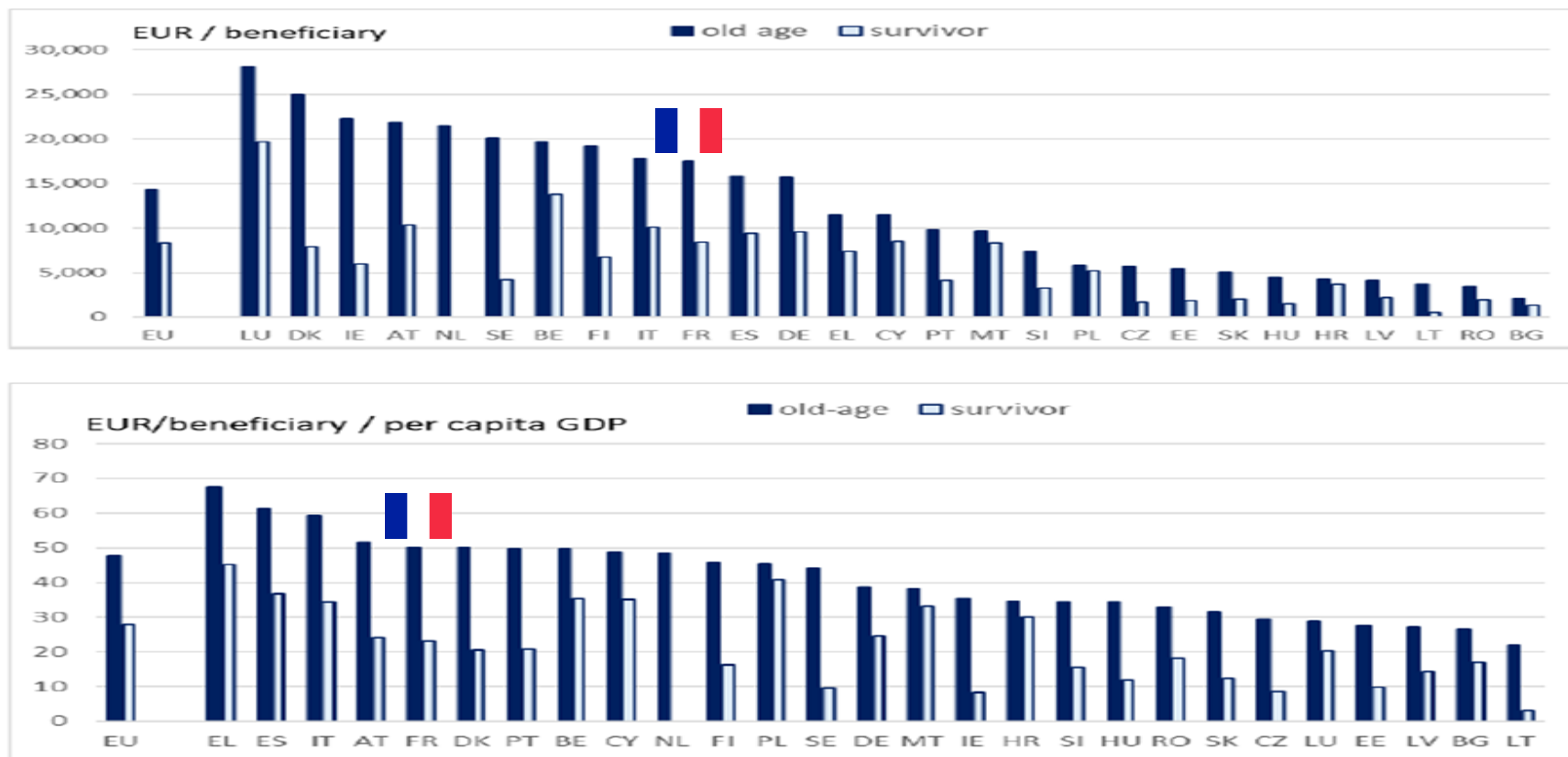


Note: Sorted by 2019 value.
Source: Eurostat (ilc_pnp3).

Quelques données générales

De fortes disparités entre pays : les pays qui dépensent le plus en matière de retraite dépensent 10 fois plus par habitant que ceux qui dépensent le moins.

Figure 10 – Dépenses de retraite, par pays, en euros par bénéficiaire (graphique du haut) et en % du PIB par habitant (graphique du bas) ; barre bleue : dépenses de retraite ; barre blanche : dépenses de réversion



Note: Survivor benefits for the Netherlands are omitted.
Source: Eurostat (spr_exp_sum and spr_pns_ben).

- Le rapport: éléments généraux

- le rôle du Comité de Protection Sociale
- objectifs poursuivis et éléments de définition
- quelques données générales

- **Ses principales conclusions**

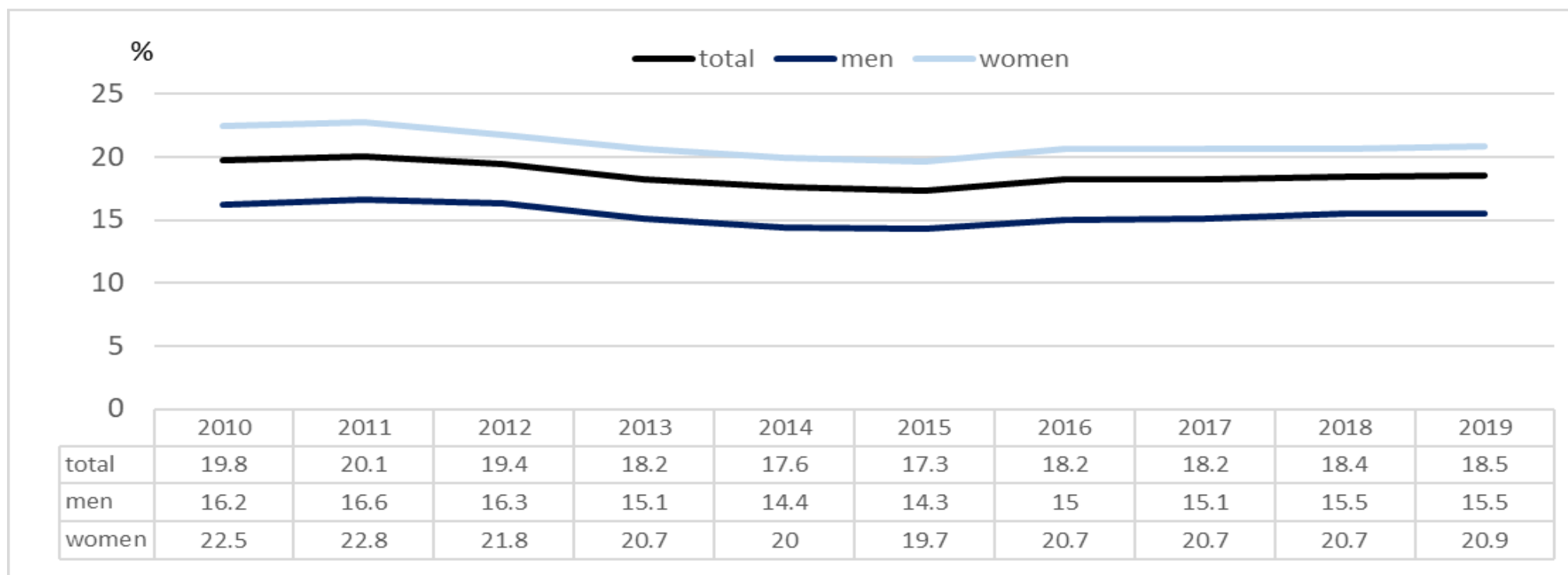
- faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
- un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
- Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
- l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
- Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

-
- Le rapport: éléments généraux
 - le rôle du Comité de Protection Sociale
 - objectifs poursuivis et éléments de définition
 - quelques données générales
 - Ses principales conclusions
 - **faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté**
 - un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
 - Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
 - l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
 - Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

CCIs 1 : Faible progrès dans la réduction de la pauvreté

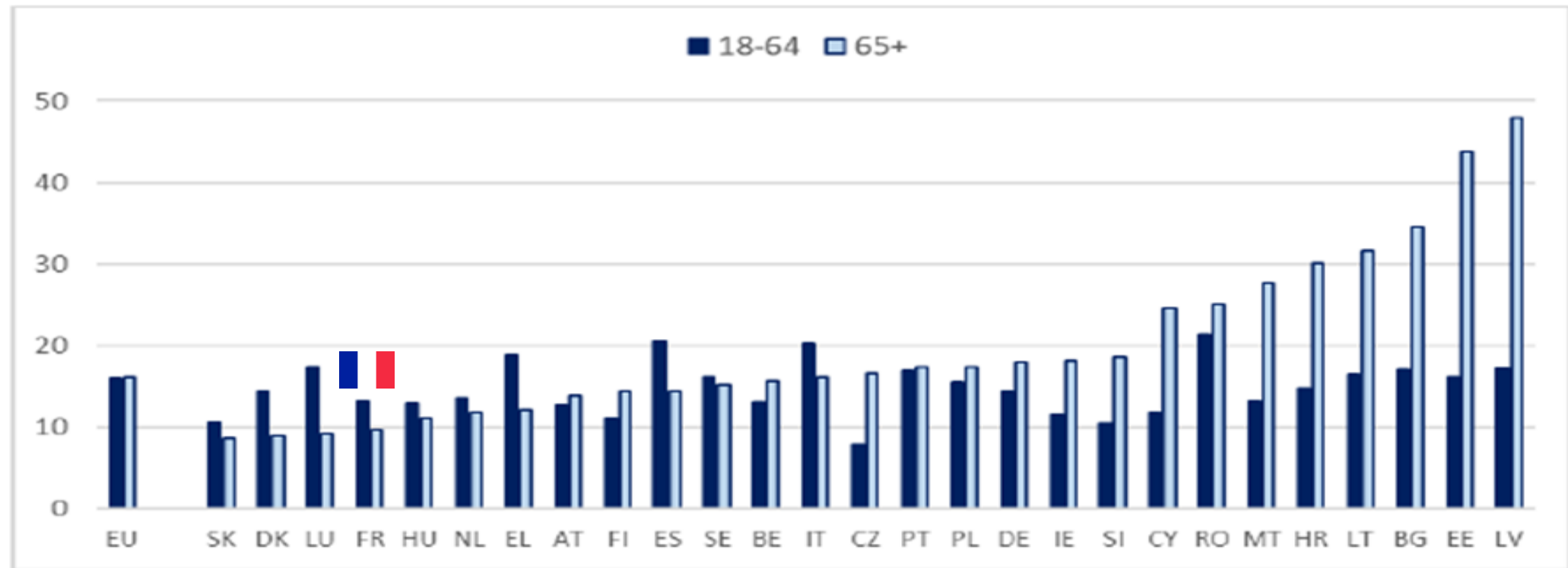
Après une décennie d'amélioration, pas de nouveau progrès en UE dans la réduction du risque de pauvreté des personnes âgées

- La pauvreté des personnes âgées a légèrement augmenté depuis 2016.
 - **18,5 %** des personnes âgées de 65 ans et plus **dans l'UE** en 2019 sont **exposées au risque de pauvreté** ou d'exclusion sociale contre **18,2 %** en 2016



CCIs 1 : Faible progrès dans la réduction de la pauvreté

- Persistance de **fortes disparités** entre les pays de l'UE dans l'exposition au risque de pauvreté des 65 ans et +: elle est supérieure à 40 % en Lettonie contre **11,2 %** en France.



Source: Eurostat (ilc_li02).

Pourcentage de population en risque de pauvreté monétaire ou d'exclusion sociale chez les 65 ans et plus et chez les personnes en âge de travailler (18-64 ans) (seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian)

-
- Le rapport: éléments généraux
 - le rôle du Comité de Protection Sociale
 - objectifs poursuivis et éléments de définition
 - Quelques données générales
 - Ses principales conclusions
 - faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
 - **un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes**
 - Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
 - l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
 - Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

CCIs 2 Un défi: le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes

Le maintien d'un niveau de vie adéquat pendant la retraite reste un défi, en particulier pour les femmes.

- Les inégalités entre les genres s'accroissent avec l'âge.
 - l'écart genré en matière de pauvreté est plus important dans la population âgée que pour les actifs

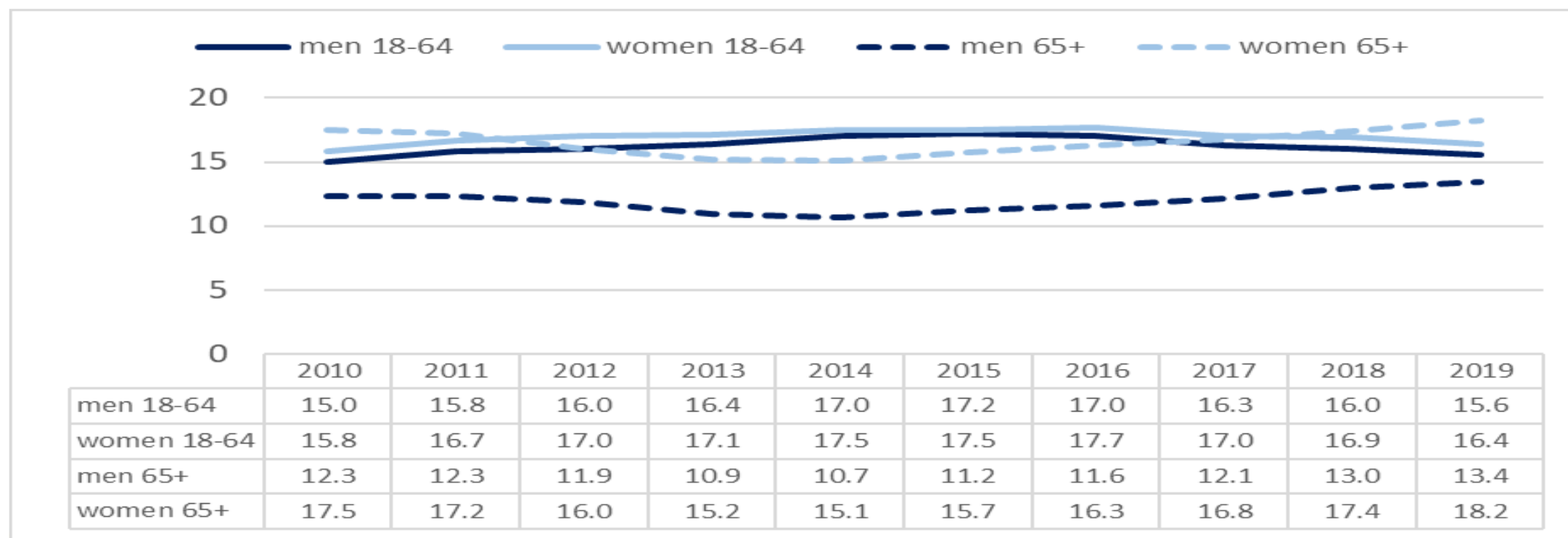


Figure 3 : Population en risque de pauvreté par groupe d'âge et sexe EU27, 2010-2019, %

CCIs 2 Un défi: le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes

- Le risque de pauvreté des femmes, à l'espérance de vie plus longue, devient plus élevé après l'âge de 75 ans.
 - Le rôle redistributif des pensions de réversion est insuffisant pour compenser les inégalités de carrière.

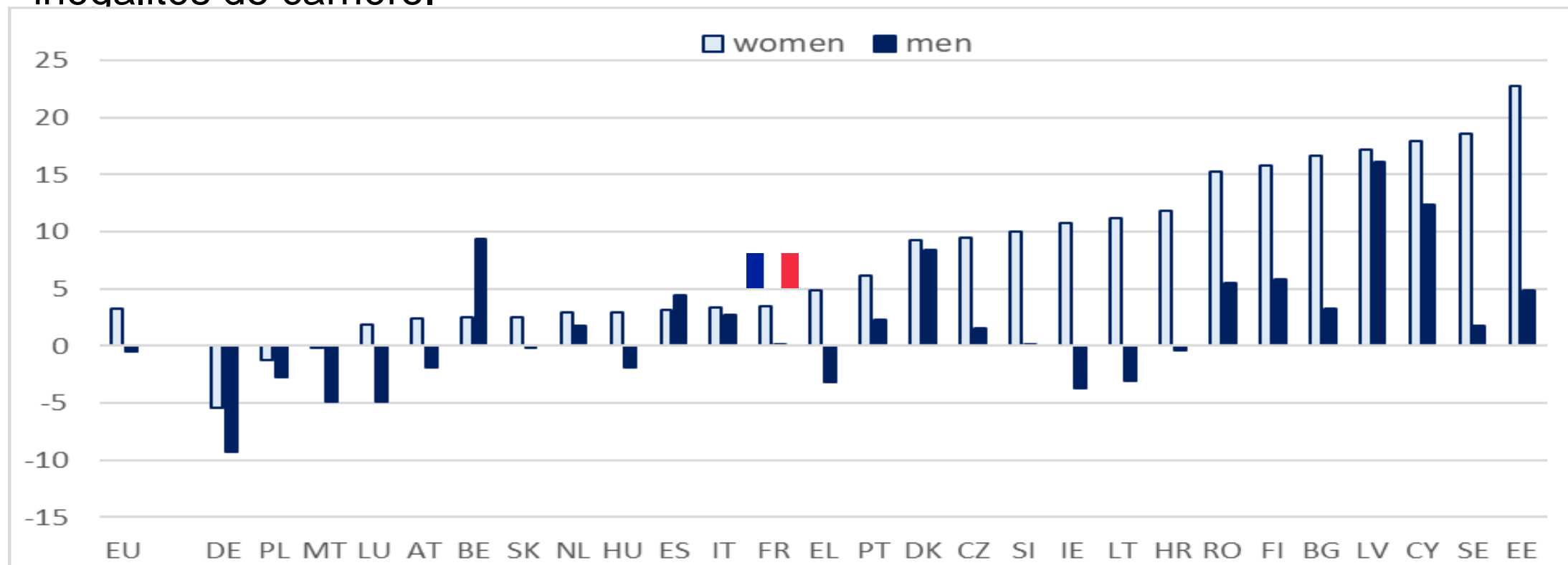
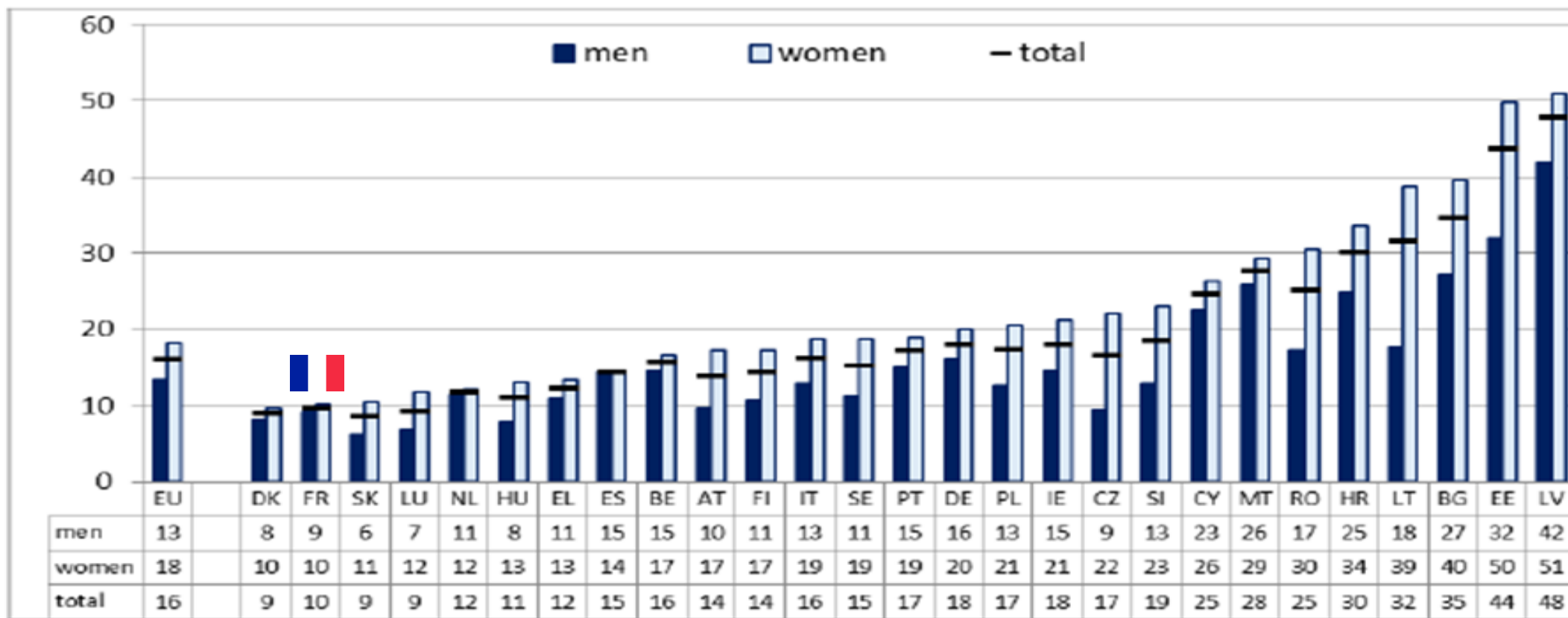


Figure 21: Taux de personnes à risque de pauvreté à un âge avancé, par sexe, en 2019, différence par sexe et par pays entre les 75 ans et + et les 65-74 ans

CCIs 2 Un défi: le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes

Pourcentage de population en risque de pauvreté monétaire selon le sexe ; seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian



Source: Eurostat (ilc_li02).

CCIs 2 Un défi: le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes

- **Les droits spécifiques pour interruptions de carrière (liées aux enfants ou au chômage ou à l'appui aux aidants) sont un levier efficace pour protéger les droits à pension**
- Les taux de remplacement théorique (TRR) nets des femmes, tenant compte des interruptions de carrière liées aux enfants sont très variables selon les Etats.

=> La France est le pays dans lequel les interruptions de carrière liées aux enfants sont les mieux compensées, puisque le TRR net des femmes rémunérées au salaire moyen et ayant interrompu leur carrière pendant 3 ans pour élever 2 enfants, est supérieur d'environ 10 points au TRR net du scénario de référence, à l'inverse de la plupart des Etats (pour lesquels les TRR nets avec interruptions pour enfants sont plus faibles que les TRR de référence).

-
- Le rapport: éléments généraux
 - le rôle du Comité de Protection Sociale
 - objectifs poursuivis et éléments de définition
 - Quelques données générales
 - Ses principales conclusions
 - faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
 - un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
 - **Inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs**
 - l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
 - Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

CCI3: Inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs

Les politiques en matière de retraite et de fiscalité contribuent à atténuer les inégalités de revenus parmi les personnes âgées

- Les inégalités de revenus sont plus faibles qu'aux âges actifs grâce à l'impact redistributif des systèmes de retraite et de fiscalité, avec toutefois de fortes disparités entre Pays.

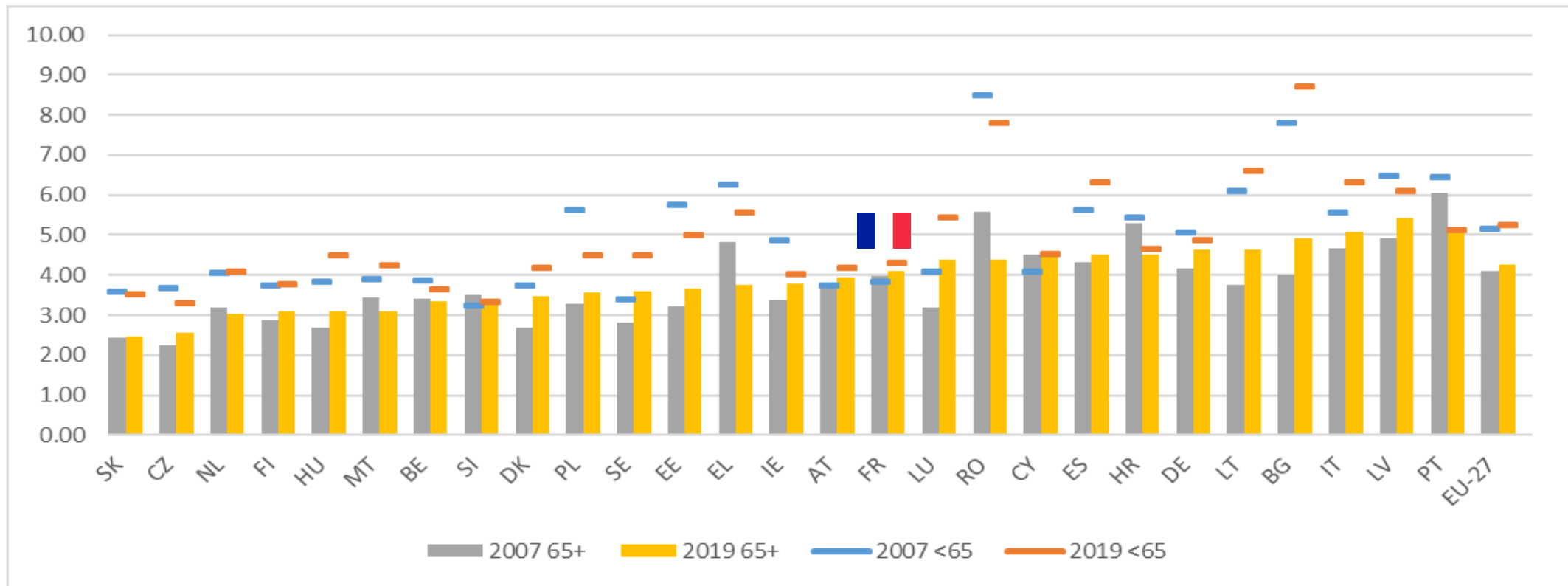
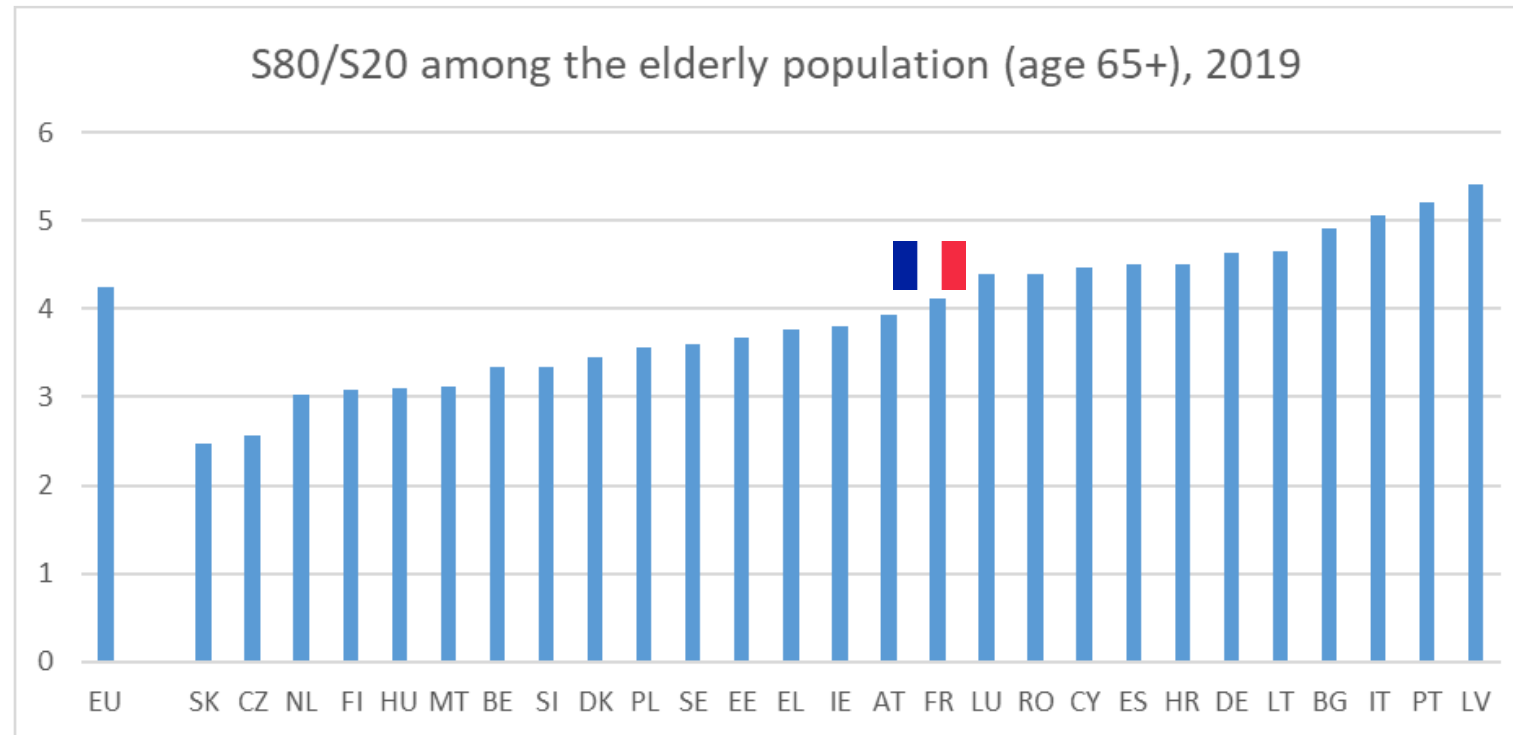


Figure 48: S80/S20 – Ratio des quintiles de revenu par âge (0-65 , 65+), 2007 et 2019

CCI3: Inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs

- Même si, dans le population des 65 ans et +, les revenus des 20 % les plus riches sont, en moyenne, quatre fois supérieurs à ceux des 20 % les plus pauvres.



CCI3: Inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs

- **Les prestations minimales de vieillesse constituent un filet de garantie** pour les personnes à carrière courte ou à faibles revenus.
 - La part des personnes âgées dépendant de prestations minimales est restée globalement stable au cours des trois dernières années.

25 Etats membres sur 27 disposent de prestations minimales de vieillesse (prestations contributives sans que soit exigée une durée de 40 années de cotisation; ou non contributives).

A noter des écarts très significatifs dans les montants alloués : 63,03 € en Lettonie contre 1 453 € au Luxembourg.

-
- Le rapport: éléments généraux
 - le rôle du Comité de Protection Sociale
 - objectifs poursuivis et éléments de définition
 - quelques données générales
 - Ses principales conclusions
 - faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
 - un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
 - Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
 - **l'allongement des carrières : un facteur décisif pour l'adéquation**
 - Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

CCI 4 l'allongement des carrières, un facteur décisif pour l'adéquation

- **L'adéquation des pensions dépendra de plus en plus de l'allongement des carrières.**
 - Les projections théoriques montrent que, dans la plupart des États membres, les personnes qui prendront leur retraite en 2059 auront des pensions, rapportées à leurs rémunérations de carrière, inférieures à celles des retraités ayant eu des carrières similaires en 2019.

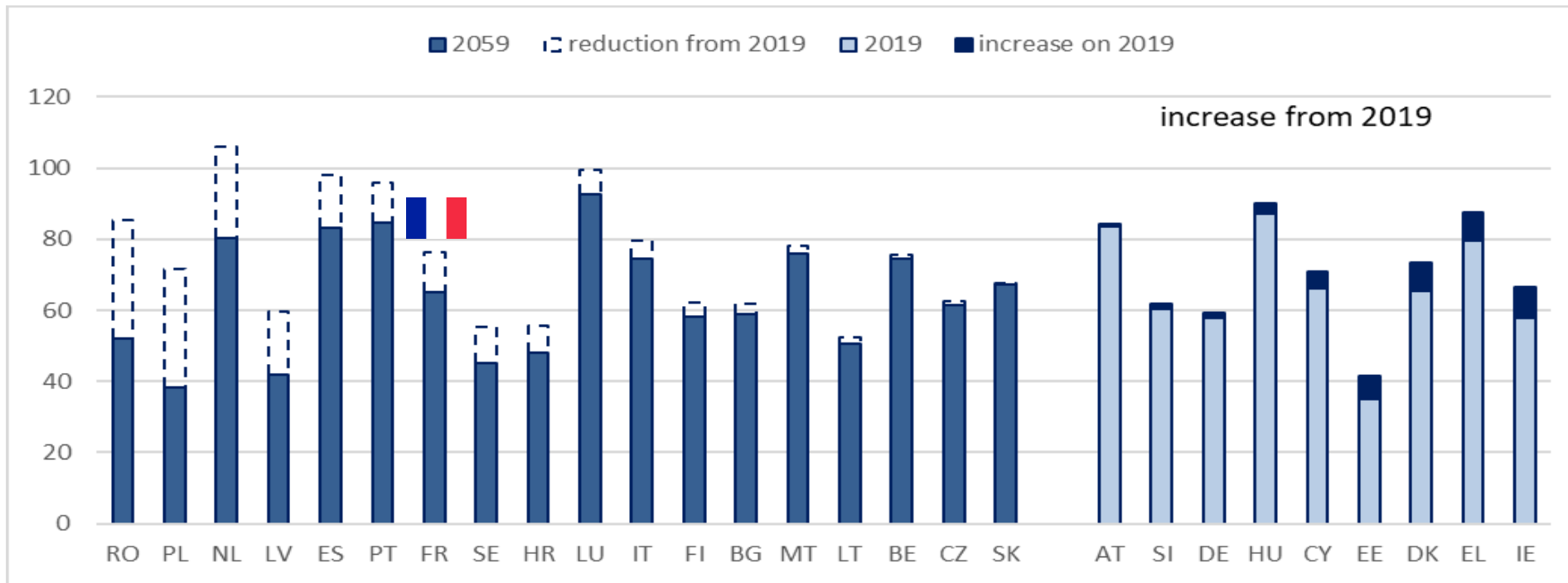


Figure 24: remplacement théorique net (40 années de carrière jusqu'à l'âge légal de retraite), travailleur masculin rémunéré au niveau de la rémunération moyenne, en 2019 et en 2059, %

CCIs 4 l'allongement des carrières, un facteur décisif pour l'adéquation

- **L'âge d'entrée sur le marché du travail a moins d'impact sur le niveau des pensions que l'âge de la retraite.**

➤ les projections montrent que travailler deux ans au-delà de l'âge de la retraite apporterait des gains substantiels alors qu'une longue carrière qui commence tôt mais se termine à l'âge normal de la retraite ne conduirait pas à des taux de remplacement très élevés

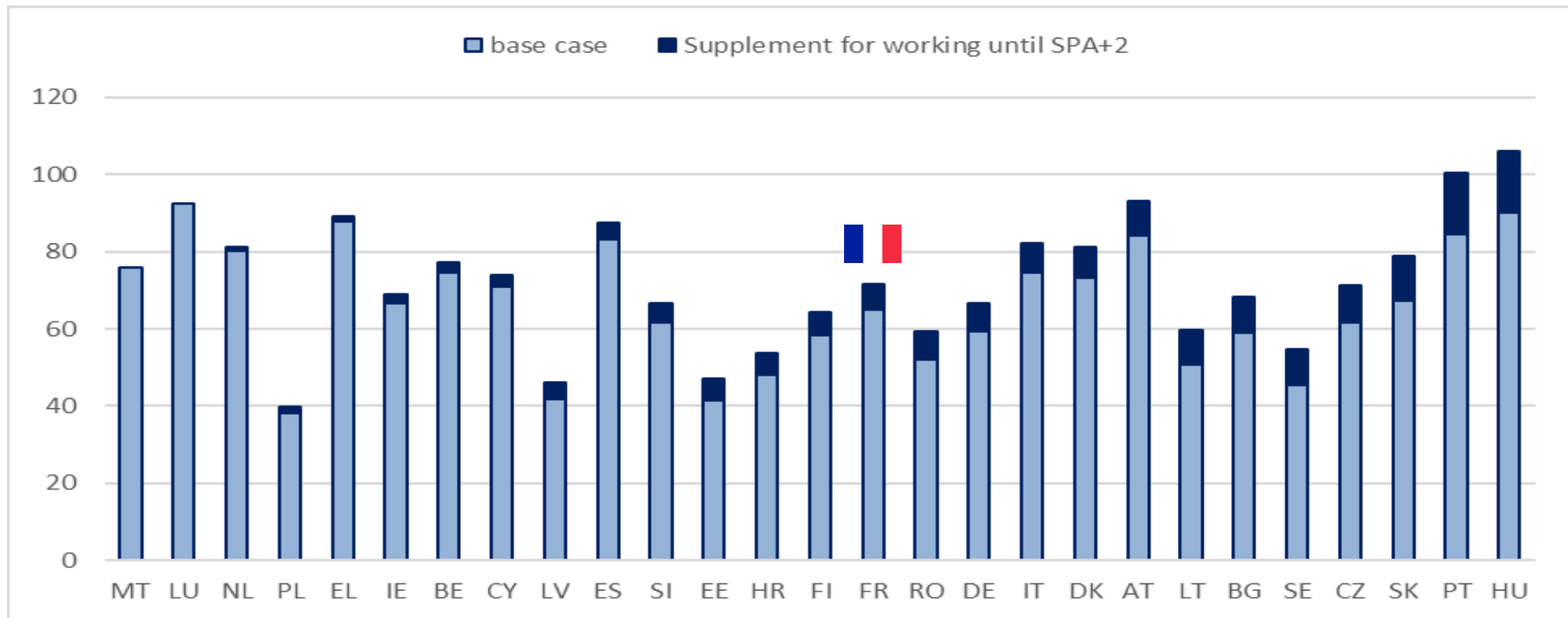


Figure 32: TRR net, scenario de référence et départ retardé de deux ans, travailleur masculin rémunéré au niveau de la rémunération moyenne, 2059, pp

-
- Le rapport: éléments généraux
 - le rôle du Comité de Protection Sociale
 - objectifs poursuivis et éléments de définition
 - quelques données générales
 - Ses principales conclusions
 - faible progrès dans la réduction du risque de pauvreté
 - un défi : le maintien d'un niveau de vie adéquat pour les femmes
 - Des inégalités de revenu atténuées par des instruments redistributifs
 - l'allongement des carrières : un facteur décisif en termes d'adéquation
 - **Le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation**

CCI 4 le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

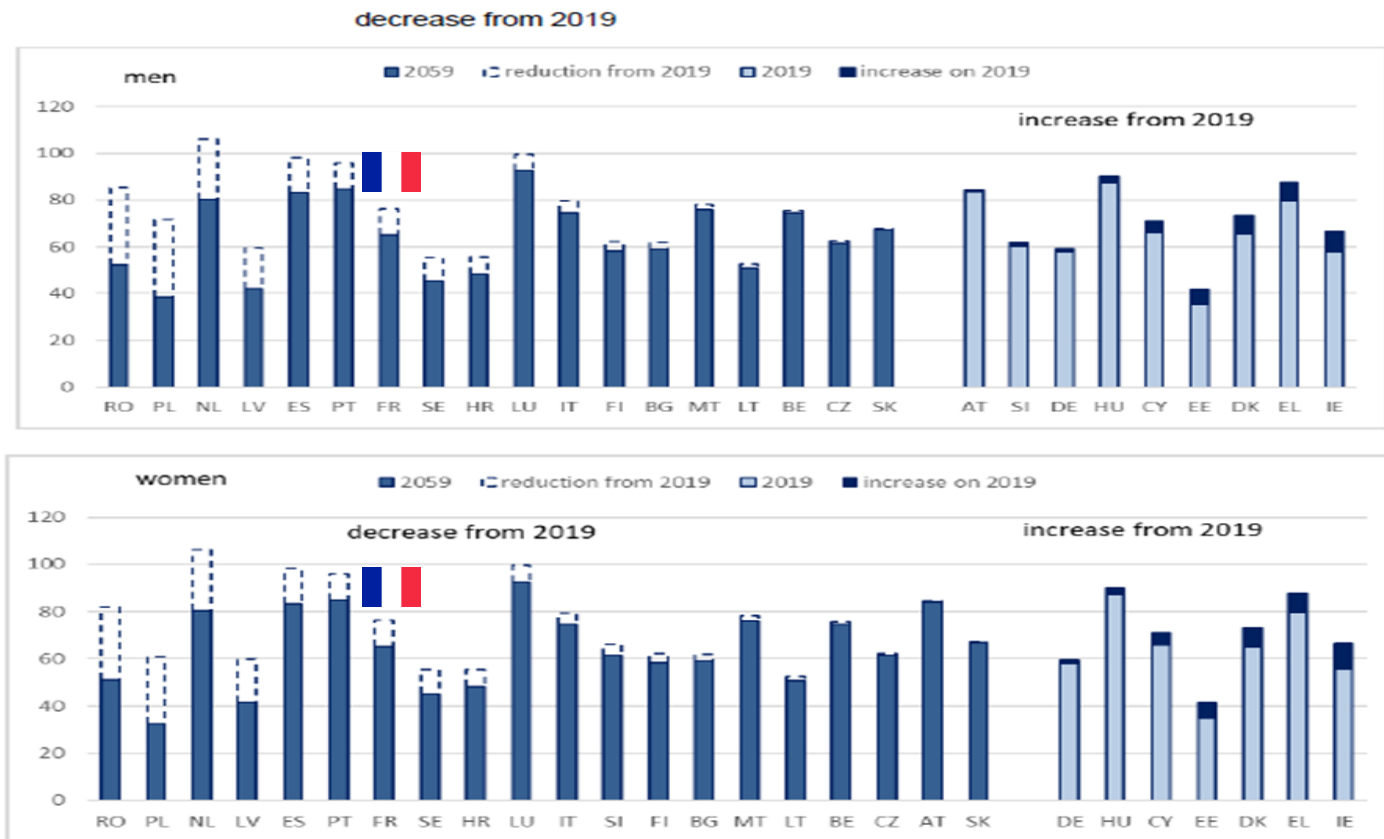
Les systèmes de retraite évoluent dans des économies et des marchés du travail en mutation: le maintien de leur adéquation appelle à des réformes et peut nécessiter de reconsidérer leurs sources de financement.

- **Les principales tendances** en matière de réforme au cours des 3 dernières années ont visé :
 - **à poursuivre les efforts contre la pauvreté**, via des prestations minimales (**23 Etats** AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, FR, FI, EL, ES, IE, HR, IT, LV, LT, MT, PL, PT, RO, SE, SI, SK)
 - **à renforcer l'inclusivité** des systèmes de retraite (couverture du travail atypique et indépendant) et **à améliorer la capacité à maintenir le niveau de vie** à la retraite (**22 Etats**: AT, BE, BG, CZ, DE, DK, EE, ES, HR, EL, IE, IT, LV, LT, LU, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SI)
 - **à retarder les départs à la retraite par le biais d'incitations** (**14 Etats** : BE, DK, DE, EE, EL, ES, HR, HU, IT, LT, MT, RO, SE, SI)
 - **à réformer le financement des retraites** (**7 Etats** : BG, DE, FI, HU, LT, PT, RO)

CCI 4 le rôle des réformes pour un maintien de l'adéquation

La plupart des pays verront le taux de remplacement théorique net diminuer dans le futur, pour une même durée de carrière

Figure 24 – Taux de remplacement théoriques nets (40 années de carrière jusqu'à l'âge légal de retraite), travailleur rémunéré au niveau de la rémunération moyenne, en 2019 et en 2059, hommes (graphique supérieur) et femmes (graphique inférieur), en %



Note: In some countries such as Belgium and France, a full pension is not granted under the base-case conditions.
Source: OECD and Member States.

Conclusion: un rapport et après?

Les suites attendues de ce rapport:

- Pour certains Etats membres, des efforts sont attendus dans le plan d'action pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux (mars 2021), mais également dans le plan d'action lié à la mise en œuvre de la recommandation « accès à la protection sociale pour tous » du 8 novembre 2019.
- ✓ S'agissant de la France, et du plan d'action lié à la recommandation, en ce qui concerne la notion de couverture adéquate (« adequate coverage »), la loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022 a pérennisé l'ouverture de droits à retraite pour les salariés placés en activité partielle (instauré pendant les premiers mois de la pandémie en 2020). Cette réforme pourra être valorisée dans le prochain rapport.
- **L'ouverture d'un débat plus large confié au comité économique de la filière Ecofin** sur la manière dont les systèmes de retraite et plus généralement de protection sociale peuvent soutenir des prestations adéquates dans le contexte du vieillissement de la population et de l'évolution du marché du travail. L'approche devra ainsi intégrer les conclusions du rapport sur les soins de longue durée ainsi que le rapport sur le vieillissement.